

Par monts & Par Vaux

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE ASSOCIÉE DE VAUX / N° 23 - MARS 2019

DOSSIER P. 3

MODERNISATION DU BARRAGE

AUXERRE

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES / EDITO P.2

DOSSIER P.3

TRAVAUX P.4 / P.5

DECHETERIE P.6

VIE ASSOCIATIVE P.7

INFORMATIONS COMMUNALES P.8

Retour

EN IMAGES



Repas de l'amitié
Le 9 décembre, la doyenne et le doyen entourés des élus.



Concert de Noël
des ensembles Andante et Chantdalloues
du 14 décembre 2018 en l'église de Vaux.



"Un grand merci aux bénévoles
qui ont réalisé les magnifiques décorations de Noël
dans une ambiance conviviale."



EDITO

Le 16 janvier, à l'occasion de mes vœux, j'ai présenté les chantiers et projets pour 2019. Le chantier, qui préservera notre village, celui qui retient notre plus grande attention est la modernisation du barrage. La reconstruction du déversoir a démarré en octobre 2018. A la suite de ce chantier, débiteront les travaux de remplacement du barrage à aiguilles. Un nouveau barrage gonflable à l'eau sera mis en service en novembre ou décembre 2019.

Chaque année, je tiens à ce que soit inscrit au budget, la réfection d'une ou deux rues. J'ai prévu cette année la rénovation des rues des Vergers et de la Source, ainsi que la création d'un trottoir rue des Vergers.

Notre village se modernise, la fibre optique est en cours de déploiement, nos foyers seront raccordables d'ici quelques mois.

Même si la période actuelle est difficile, le contexte budgétaire contraint, mon devoir d' élu est de rester optimiste et d'agir au quotidien pour nous rendre la vie meilleure.

Dans ce numéro sont développés les autres projets que j'ai souhaité pour Vaux.

Victor Hugo avait écrit : « Aimer, c'est agir. », mes chers concitoyens, ce sont les sentiments qui m'animent, j'aime Vaux et j'agis pour Vaux.

Philippe Aussavy
maire délégué de Vaux

Dossier

Modernisation du barrage

LE 7 JANVIER 2018, PENDANT LA CRUE DE L'YONNE, LA PASSERELLE PERMETTANT L'ACCÈS AU BARRAGE A ÉTÉ EMPORTÉE, FRAGILISANT AINSI UNE PARTIE DU DÉVERSOIR.

Cet événement a précipité le projet de modernisation du barrage par les voies navigables de France (VNF). Le déversoir a été consolidé en mai pour permettre l'ouverture du tronçon à la navigation et assurer une saison touristique aux plaisanciers, aux loueurs de bateaux et aux professionnels du tourisme.

Les travaux de réfection du déversoir ont repris en novembre et seront bientôt terminés grâce à des conditions météorologiques favorables. Le batardeau sera retiré pour permettre l'ouverture du canal à la navigation.

Les travaux n'étant pas terminés pour autant, un deuxième chantier très important va s'ouvrir, la modernisation du barrage.

VOICI LE PLANNING COMMUNIQUÉ PAR VNF QUI OCCUPERA TOUTE L'ANNÉE 2019 :

DÉBUT MARS : préparation et installation du nouveau chantier et création d'un nouveau batardeau côté barrage.

Les eaux de la rivière ne s'écouleront que par le canal et le nouveau déversoir.

La barrière anti-crue sera maintenue jusqu'à la fin du chantier, car le niveau de référence de la rivière remontera de 60 cm.

AVRIL-MAI : démarrage de la partie génie civil

AOÛT : pose de la boudruche gonflable à l'eau qui remplacera les aiguilles, réalisation d'une passe à poissons, pour terminer les travaux en octobre, puis retrait du batardeau pour une mise en service en novembre - décembre.



5,5 M€

COÛT DE L'OPÉRATION POUR VNF
AVEC L'AIDE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ
À HAUTEUR DE

20%

Travaux communaux

Réhabilitation de la station d'épuration

C'EST LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉPURATION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE L'AUXERROIS BASÉ À APPOIGNY QUI EST CHARGÉ DE LA RÉHABILITATION DE LA STATION.

Ce dossier était bloqué par les études techniques et environnementales en cours et les autorisations demandées par le syndicat.

En ce qui concerne ces autorisations environnementales, il s'agit des mesures de compensations de la zone humide impactée par le projet ; en effet ce projet est situé en zone très sensible du plan de prévention des risques inondations. Des solutions ont été trouvées en coordination avec le projet du barrage.

Le syndicat intercommunal d'épuration et de traitement des eaux usées de l'auxerrois vient de m'informer des prochaines échéances.

Dans le premier semestre, il y aura présentation de l'étude technique à la Direction Départementale des Territoires pour autorisation.



La construction de la nouvelle station pourrait débuter en fin d'année sur la peupleraie appartenant à la commune, jouxtant le chemin de hallage.

Trottoir et gravillonnage pour 2019

La rue des Pains Perdus ainsi que l'allée de Bonboire ont été réalisés en 2018. Pour 2019, nous avons prévu la création d'un trottoir rue des Vergers ainsi que le gravillonnage de la rue des Vergers et de la rue de la Source.



Travaux communauté d'agglomération



Arrivée de la fibre optique

Voilà 5 ans que la Communauté de l'Auxerrois et Orange ont signé une convention pour déployer la fibre optique sur l'agglomération. Vaux fait partie du lot N° 4 . Le déploiement a débuté fin 2018. Les premières prises devraient pouvoir être commercialisées fin 2019. Il faut environ 1 an de délai entre le démarrage du lot et la commercialisation.

Un grillage et une haie pour plus de sécurité

Depuis quelques années, le mur du cimetière se détériorait. Certaines parties qui s'écroulaient posaient de véritables soucis de sécurité. S'agissant du côté de la future extension, nous avons donc décidé de le démonter et de le remplacer par un grillage rigide. Ce grillage sera occulté et doublé d'une haie d'arbustes.



Un éclairage public responsable

Depuis 2016, pour des raisons environnementales et de réduction de consommation d'énergie, nous avons coupé l'éclairage public de nuit entre minuit et 5 h 30.

Un horaire qui tient compte de celles et ceux qui sortent, au restaurant, au cinéma, ou en réunions et de celles et ceux qui travaillent de bonne heure.

L'impact sur la bio diversité est important, et l'équilibre jour – nuit est nécessaire à tous. Prouvé scientifiquement, l'éclairage des lampadaires, et autres sources lumineuses, est responsable de la mort directe ou indirecte de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux et d'une modification du comportement de beaucoup d'autres.

Notre empreinte locale n'est pas négligeable pour l'avenir de notre planète, nous sommes des citoyens responsables.

D'un point de vue sécuritaire, les faits de délinquance et de malveillance ont plutôt diminué. Le village n'est plus un lieu de rassemblement nocturne puisqu'il est plongé dans l'obscurité à partir de minuit.

De nombreux villages riverains du notre ont déjà adopté cette mesure depuis longtemps avec des coupures de 22 ou 23 heures à 6 heures du matin.

Ce sujet a été l'occasion d'échanges avec un certain nombre d'administrés, ainsi qu'en réunion de commission consultative afin de voir quelles améliorations nous pourrions apporter.

J'ai donc demandé pour cette année au service Cadre de Vie de la ville, de trouver une solution pour que les utilisateurs de la Maison de Vaux et autres puissent, après minuit, accéder à leur voiture sur la place de Vaux, avec de l'éclairage public déclenché par détecteur de présence.

Travaux départementaux

Une route réservée aux cyclistes et aux piétons

Fermée par le Conseil départementale depuis mai 2016, suite aux intempéries, la route D163 Vaux – La Cour Barrière est depuis mai 2018 réservée aux cyclistes et piétons.

En bref

Gestes citoyens

Toutounet

N'oubliez pas d'utiliser les toutounets lorsque vous promenez votre compagnon à quatre pattes, de plus il est recommandé de le tenir en laisse pour le bien-être de tous.

Des mesures de propreté

Il est interdit de déposer sur la voie publique en dehors des horaires et des jours de collecte. Les usagers sont autorisés à présenter les poubelles sur la voie publique en vue de leur ramassage à partir de 19 heures la veille au soir précédant le passage des bennes à ordures ménagères et au plus tard avant 6 heures du matin le jour du ramassage.

Rappel de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage en date du 13 novembre 1991.

Article 5 : Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses raboteuses ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures, de 14 h 30 à 19 h 30. Les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures. Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Peut-on brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts. En cas de non-respect de l'interdiction, brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

TAD LEO, 0800 009 902

le transport à la demande

La réservation est obligatoire. Elle s'effectue par téléphone au plus tard trois heures avant l'horaire de départ souhaité.

Tarif : 1,20 € le ticket

Par 10 tickets : 11,00 €

Abonnement moins de 26 ans : 160 € /an

Abonnement entre 26 et 65 ans : 300 € /an

Renseignements : www.vivacite.fr

ARRIVÉES À AUXERRE	9h30	Réservez avant 7h30
	10h30	Réservez avant 8h30
	14h30	Réservez avant 12h30
DÉPARTS D'AUXERRE	11h05	Réservez avant 9h05
	12h05	Réservez avant 10h05
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	16h35	Réservez avant 14h35
	Mercredi et Samedi	17h35

ENVIRONNEMENT

Sept déchetteries sur le territoire

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1-Branches	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h
2-Monéteau	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h
3-Venoy	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h
4-Augy	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h
5-Cassoires	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h
6-Gy l'Evêque	FERME	FERME	14h30 - 18h	FERME	FERME	9 - 12h30 13h30 - 18h
7. Val de Mercy	9h - 12h 14h - 17h	FERME	9h - 12h	FERME	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1-Branches	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h
2-Monéteau	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
3-Venoy	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h
4-Augy	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
5-Cassoires	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
6-Gy l'Evêque	FERME	FERME	14h - 17h	FERME	FERME	10h - 12h 14h - 17h
7. Val de Mercy	9h - 12h 14h - 17h	FERME	9h - 12h	FERME	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h

Que peut-on y déposer ?

Le plus courant (gravats, déchets verts, bois, ...)
 Les déchets spéciaux et dangereux (déchets liés au bricolage, à la voiture, piles, cartouches d'encre...)
 Les déchets d'équipement électrique et électronique (appareils de lavage, de chauffage, petits électroménagers, jeux et jouets, écrans, ordinateurs, ...)

En cas de doute, appelez ce numéro vert
 [gratuit depuis un poste fixe]

 N°Vert 0 800 89 2000

ou consultez
www.agglo-auxerrois.fr

Auxerre : les Cassoires, route de Toucy

Augy : rue des fleurs

Branches : lieu-dit des Bruyères

Gy-l'Evêque : rue de la Grilletière

Monéteau : rue de Dublin

Val de Mercy : 189 Sous Glenarde

Venoy : lieu-dit des Bois de Soleines

Fermées les dimanches et jours fériés.

Vie ASSOCIATIVE

LES ACTIVITÉS DU FOYER DE VAUX

BUREAU DU FOYER DE VAUX

CLAUDINE PESCHEUX / PRÉSIDENTE

Marche hebdomadaire

Le Foyer de Vaux organise, tous les lundis, place de l'Eglise, à 14 heures précises, une marche dans de magnifiques paysages. Le temps de marche est adapté en fonction des participants, sur deux niveaux, une heure et demie ou deux heures et demie et plus selon le temps et le courage. En plus, environ une fois par mois, nos randonneurs de la grande marche s'expatrient dans un village des environs où est donné le départ. Le calendrier est à votre disposition.

Jeux de cartes

Belotes, ramis, etc.

Les mardis à 14 h 30 dans le bâtiment de la mairie en face du bureau des élections. Contact : Roger Bounon : 03 86 53 80 73

Gymnastique volontaire

Les cours sont donnés par un éducateur sportif municipal le mercredi de 10 à 11 heures (hors vacances scolaires) à la Maison de Vaux. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Scrabble

Venez « muscler vos neurones » et enrichir votre vocabulaire dans la bonne humeur et l'amitié. Les jeudis à 14 h 30 dans le bâtiment de la mairie en face du bureau des élections. Contact : Monique Bourgoïn, 03 86 53 81 88

FIT'DANCE

Tous les jeudis à 18 h 30 à la maison de Vaux

Cours cardio ou le seul mot d'ordre est

« BONNE HUMEUR ».

Une heure pour se dépenser en musique et dans une ambiance fun et ludique. Ouvert à tous de 12 à 92 ans.

TEAM TRAINING

Plusieurs fois par semaine, cours collectif en petits groupes en intérieur au Studio C'by C, seul studio de cross training de l'Yonne, ou en extérieur dès que le temps le permet. Encadré par Céline Chauvot, éducateur sportif diplômé. Des séances d'une heure pour améliorer sa condition physique peu importe son niveau. Toutes les séances sont adaptées en temps réel à chaque participant en tenant compte de ses capacités physiques, éventuelles pathologies et objectifs.



Le bio s'invite à Vaux

L'association pour le maintien d'une agriculture paysanne de proximité d'Auxerre (AMAPP) a créé une antenne à Vaux. Chaque semaine, les adhérents viennent chercher leur panier de produits alimentaires bio, des produits de qualité, de saison, variés écologiquement sains et socialement équitables : légumes, volailles, viandes, miel, farine, produits laitiers de vache et fromages de chèvre, oeufs... C'est aussi un endroit de rencontre et d'échanges.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à venir vous renseigner le vendredi de 18 h 15 à 19 h 30 dans le local des associations, derrière la mairie.

Contacts : Béatrice et Pascal : bp.mailet@free.fr



L'association des chasseurs de Vaux organise un ramassage des déchets sur notre finage, chaque année. Le samedi 1^{er} septembre, le Foyer de Vaux a participé à cette belle initiative.

Malheureusement, c'est toujours beaucoup trop de déchets qui sont récoltés durant cette matinée.

AGENDA

15 juin 2019 : Vaux en fête.

Rendez-vous au square Ferry

Informations

MUNICIPALES



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi et vendredi de 14 h 30 à 18 heures
Permanence du maire le vendredi de 16 à 18 heures

Téléphone : 03 86 53 80 90

Fax : 03 86 59 77 60

Email : vaux.mairie@auxerre.com

philippe.aussavy@auxerre.com

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUXERRE

1 rue Lacurne-de-Sainte-Pallaye

89012 Auxerre cedex

(8 h 40 à 19 h 20 du lundi au samedi)

SERVICE DES OBJETS TROUVÉS

Téléphone : 03 86 72 43 75

Fax : 03 86 72 43 78

Service ouvert au public de 9 à 12 heures et de

14 à 18 heures de lundi au vendredi et de 9 à 12 heures le samedi

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Si je suis une personne à mobilité réduite (PMR), je peux gratuitement faire ramasser mes encombrants, devant chez moi, dans la limite de cinq objets par enlèvements. Ce service est uniquement sur rendez-vous au **0800 89 2000**.

Ordures ménagères :

(sortir les bacs la veille au soir ou le matin du ramassage avant 6 heures).

Collecte des ordures ménagères le vendredi, sauf le 29 décembre qui sera reportée au lundi 30 décembre.

Collecte sélective : les lundis 20 novembre, 4, 18 décembre 2017.

Etat CIVIL

NAISSANCES 2018

11/01/2018 Axel PETITJEAN-HUARD de la MARRE

05/03/2018 Chloé DA CONCEICAO ALVES

13/04/2018 Ryan LEVY

25/06/2018 Inès BARBARIN

14/08/2018 Ewen JOUNO

04/09/2018 Appoline MELINE

06/09/2018 Elsa MILLOT-MERLOT

13/09/2018 Lyana MUROT

18/11/2018 Moana LACROIX HOERTER

14/12/2018 Timéo BOUVET

18/12/2018 Noé JACOBO

DÉCÈS 2018

27/02/2018 GOJARD Claude

17/03/2018 BOURGOIN Michel

21/03/2018 POIRIER Daniel

23/03/2018 LEFEVRE René

28/03/2018 CHOPIN Colette épouse LAURIN

20/07/2018 BAUDRY Simone épouse DEPARPE

15/08/2018 ROBIN Anne-Marie épouse GAUTHIER

30/09/2018 BAUDIOT Michel